



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E198959

VALABLE JUSQU'AU 02/06/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/01/2023

Forme juridique : SARL

Capital : 1 200

Raison sociale : CMT RENOVE

Sigle : CMT RENOVE

26 RUE DES FORGES
67130 SCHIRMECK

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE 2023B00073

Siret : 948 381 652 00015

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4760209

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP J10551S124400/001 612983/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP J10551S124400/001 612983/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 06 80 47 91 84

Portable : 06 33 03 43 48

Fax :

Site Internet :

E-mail : marco-ent@hotmail.com

Responsabilité légale :

ALVES TEIXEIRA MARCO ANDRÉ GÉRANT / ALVES TEIXEIRA MARCO GÉRANT /
ALVES TEIXEIRA CINDY CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	03/06/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	07/12/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	07/12/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/01/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	19/10/2023
o Isolation des combles perdus	25/01/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	25/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.